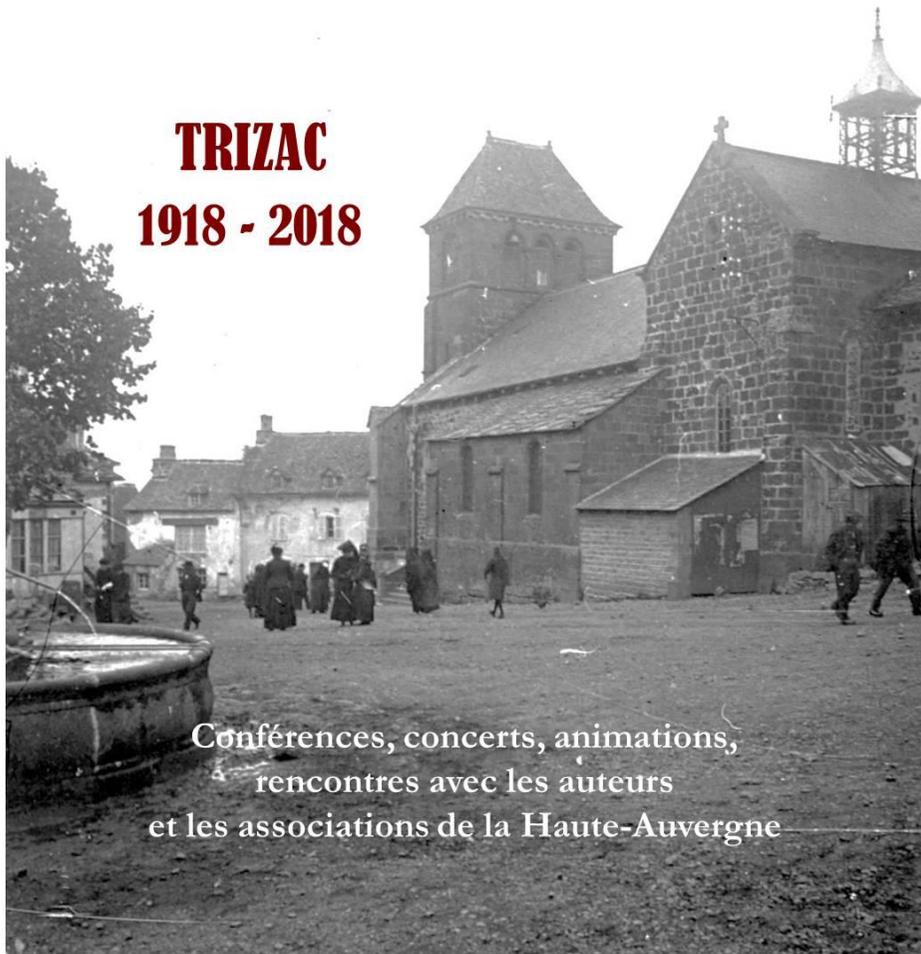


# Les Hauvergnales

*Chroniques et images  
d'un village du haut Cantal*

**TRIZAC**  
**1918 - 2018**



Conférences, concerts, animations,  
rencontres avec les auteurs  
et les associations de la Haute-Auvergne



Les Hauvergnales changent de format! Fini l'évènement concentré sur trois jours au cœur d'une programmation estivale trop dense, les Hauvergnales invitent à suivre la saison 2018 en plusieurs épisodes et sur toute l'année !

Leur vocation est toujours de faire vivre Trizac et sa région, de promouvoir la Haute-auvergne et de s'inscrire aux côtés des forces économiques, associatives et la culture locale. Mais après trois ans d'existence, les Hauvergnales ont décidé d'évoluer en donnant rendez-vous à tous plusieurs fois par an pour des concerts, des expositions ou encore des conférences... toujours à Trizac évidemment !

Elles seront à la fois l'occasion pour les locaux de se retrouver, de partager une programmation culturelle exigeante et d'attirer des visiteurs extérieurs en toute période. L'image positive de Trizac en sera renforcée, améliorant son attractivité.

L'association Trizacoise du patrimoine continue à assurer la réalisation, avec toujours la même envie, le même enthousiasme et les mêmes objectifs que les années précédentes. D'ores et déjà, ATP se réjouit de la restauration réussie du retable de la Chapelle de Lieuchy, en partenariat avec la commune. Ce premier projet ambitieux a été mené à bien grâce à l'énergie de tous et à l'organisation annuelle des Hauvergnales.

<b>MAR 14 AOÛT</b>	Inauguration de l'exposition de photographies sur Trizac	P. 5
<b>MER 15 AU DIM 19 AOÛT</b>	Exposition de photographies sur Trizac au temps jadis (fonds Jouve et particuliers)	P. 6
<b>VEN 17 AOÛT</b>	Conférences, concert classique, animations, rencontre avec les auteurs et les associations de la Haute Auvergne	P. 9 à P. 14
<b>JEU 1<sup>er</sup> AU DIM 11 NOVEMBRE</b>	Commémoration du Centenaire de la 1 <sup>ère</sup> Guerre Mondiale « Trizac dans la Grande Guerre »	P. 19
<b>DIM 23 DECEMBRE</b>	Concert de Noël avec le Chœur des Gentianes	P. 21

Il ne paraît pas que Trizac, qui était une baronnie, ait eu des seigneurs de son nom, et il a toujours été rattaché à la seigneurie de Cheyrouse.

Les villages et hameaux de cette commune sont les suivants :

1° *Besseyre* (la), hameau, jadis village, sur le ruisseau d'Anginalhac.

2° *Bessonies* (les), village sur le chemin de Moussages.

3° *Chamblat*, village sur la montagne et très-froid.

4° *Chassagne* (la), village sur la hauteur et le chemin de Moussages.

5° *Chauvel*, village. On croit qu'il est le *val* mentionné dans la charte attribuée à Clovis.

6° *Chavaroche*, village et ancien château au sud du bourg, sur le ruisseau de Civières. Il a donné son nom à une famille qui en avait la seigneurie et qui n'est pas sans illustration. Jean Monteil de Chavaroche, son auteur, fut anobli en récompense de ses services militaires par lettres-patentes du 7 septembre 1643, enregistrées à la cour des aides le 17 juin 1644, et confirmées en 1666; ses quatre fils se distinguèrent dans la même carrière : deux moururent sur le champ de bataille, et deux y perdirent leur liberté; l'aîné d'entre eux, enfin, Antoine de Chavaroche, qui avait épousé Marguerite de Dienne, fut père de deux fils, dont le premier fit partie, en 1689, des cent cheveu-légers de la garde du roi, et le second fut lieutenant-colonel au régiment de Noailles.

7° *Cheyrouse*, village situé près d'un magnifique étang. Ce village est dominé par les ruines d'un château qui a été le chef-lieu d'un fief important relevant de la seigneurie de La Tour. Cheyrouse appartient d'abord aux comptours de Saignes, et il devint plus tard la propriété des familles de Peyre, de Chalvet et de Chabannes. Une Françoise de Chalvet le porta en dot à Jacques de La Faye-d'Espeisses, avocat-général, puis président à mortier, enfin premier président au parlement de Paris. Après Jacques, son fils, Charles, conseiller d'Etat et intendant des finances, et son petit-fils, Henri, premier conseiller au conseil du duc d'Orléans, le possédèrent successivement; puis il passa dans la maison de Chabannes.

8° *Coste* (la), village qui domine un vallon profond. Il appartenait autrefois à la famille de Doubet.

9° *Fayet* (le), village situé sur les bords du ruisseau de Marlhou, près de Cheyrouse. Il y avait un château dont on voit quelques vestiges sur un monticule voisin du village. En 1269, Brun de Claviers fit hommage à l'évêque de Clermont de son repaire ou forteresse du Fayet, de l'affar de Marlhiou, du Puech-Redon (Suc-de-Rond), etc. Le fief du Fayet fut vendu, en 1309, à Guillaume, comptour d'Apchon.

10° *Font-Rouge*, hameau près du Fayet, dans la montagne, sur le ruisseau de Lafon; c'était un village au *xvi*<sup>e</sup> siècle.

11° *Lasdoux*, hameau.

12° *Lasprades*, hameau.

13° *Laurichesse*, village entre la Coste et la Chassagne. On voit près de Laurichesse les ruines d'un château qui a été le chef-lieu d'un ancien fief relevant de la comptoirie de Saignes, et qui a appartenu dans l'origine à une branche de

la maison de Claviers, connue sous le nom de *Claviers-de-Laurichesse*. Ce fief passa ensuite dans la famille de Ribier. François de Ribier le vendit, en 1743, à Léonard de Chazelles, et de la famille de Chazelles il est passé par mariage dans celle de La Vaissière de Lavergne. On lit dans un ancien titre, que les habitants du village de Laurichesse furent contraints de vendre des communaux pour faire face à la portion mise à leur charge des frais occasionnés par le camp placé devant le château de Miremont, et pour payer les gens d'armes de la compagnie du sieur de Sieughac qui, en 1573, tenaient le pays.

14° *Levade* (la), hameau.

15° *Leybros*, village.

16° *Lieuchy*, village. Ce village est fort ancien, et il en est fait mention dans la charte attribuée à Clovis. On y voit les ruines d'un château, chef-lieu d'un fief relevant de Saignes, qui appartenait, en 1397, à Léonel du Chambon, seigneur d'Anteroche. Ce fief passa, au xv<sup>e</sup> siècle, dans la maison de Valens. Il y avait, en 1630, une belle chapelle près du château.

17° *Manclaux*, hameau dans la montagne.

18° *Margerie* (la), hameau. Il était habité, au xvii<sup>e</sup> siècle, par un rameau de la famille de Chazelles. On trouve dans la montagne voisine des restes d'anciens édifices, des briques romaines et plusieurs tombelles, dont quelques-unes n'ont pas été fouillées.

19° *Montagnoune* (la), hameau.

20° *Moulit* (le), hameau près de Lieuchy, sur le ruisseau de Civières.

21° *Sagne-Monteil*, village. Sagne-Monteil, qui avait appartenu dans l'origine, d'abord à une famille Valarcher, puis à une famille Pallat, fut plus tard la propriété de la maison de Chabannes, qui le vendit à François Jarrige, seigneur de Navaste. Cette terre était tombée, en 1637, dans le domaine de la famille de Vigier, et passa ensuite successivement dans les maisons de Claviers, de Montclar et de Tournemire.

22° *Taules* (les), hameau.

23° *Ternat*, village. Ce village est fort ancien, et il en est fait mention dans la charte attribuée à Clovis : « *A Ternat est une métairie occupée par le serf Arnald; il donne une vache grasse, une mesure de froment et 12 deniers.* » Il a été autrefois beaucoup plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui, et l'on assure même qu'il a possédé un monastère. On voit à une petite distance de Ternat les ruines d'une grosse tour carrée, semblable à celle de Marlat et sans doute de la même époque; Elle est connue sous le nom de *Château de Pérols*.

24° *Vaissière* (la), village. Ce village appartenait autrefois à la famille de Sagne-Monteil. François de Jarrige, seigneur de Sagne-Montel, le laissa en mourant à sa fille, qui en disposa à son tour en faveur de sa petite-fille, Marguerite d'Anjoly, qui l'apporta en dot à Christophe du Fayet, seigneur de Claviers. Cette terre passa ensuite, et par voie d'alliance, dans la maison de Montclar, et plus tard dans celle de Raffin de la Jourdanfe. On voit à La Vaissière une jolie maison de campagne qui appartient à M. de La Vaissière de La Vergne, héritier par sa mère d'une partie des propriétés de la maison de Chazelles.

25° *Vrauzan*, village. Il est mentionné dans la charte attribuée à Clovis.

Mardi  
14 août  
11 h 00

Salle sous  
la mairie

# INAUGURATION

Inauguration de l'exposition photographique sur Trizac

Crédits photos : Fonds Jouve ; familles Ciet, Roussel, Trazit, Thorin, Vaissier, Hytier, Mary, Fouillade (Valette), Raynal, Malga, Mercier, Vigier



**ESPACE  
AVEZE**  
MAISON DE LA GENTIANE

VISITE  
& DÉGUSTATION  
GRATUITES\*

**RIOM-ÈS-  
MONTAGNES**

TÉL : 04 71 78 03 04 - [www.aveze.com](http://www.aveze.com)  
OUVREZ TOUTE L'ANNÉE SUR BREVET MOIS ET TOUS LES JOURS  
DU 15/06 AU 15/09 DE 10H À 12H ET DE 15H À 19H  
\* Réservées aux personnes majeures

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

RESTAURANT

## LE GARAGE

CUISINE TRADITIONNELLE  
RESTAURATION À THÈME  
SPÉCIALITÉS AUVERGNATES

2 Route de Mauriac  
15400 TRIZAC  
04 71 78 60 79

## CLAUDE DÉSIR et FILS

ARTISANS  
BOULANGERS - PATISSIERS

Fabrications Artisanales  
Pâtisseries et Cuites dans notre Fournil

13 Avenue de la République - 15210 YDES



Tél. : 04 71 40 82 06

Fax : 04 71 40 84 91



## Les assassins du vacher polonais sont arrêtés

Ce sont deux frères ; ils tuèrent  
pour voler

Aurillac, 21 avril. — L'enquête des gendarmes de **TRIZAC** sur l'assassinat du domestique polonais Karlowitz, a amené l'arrestation des frères Barbat, Léon et Louis, âgés de 26 et 23 ans. Ils ont avoué avoir tué le Polonais pour le voler.

Pendant qu'un des frères Barbat tenait la victime, l'autre lui portait à la tête quatre coups de hache, broyant la boîte crânienne.

Karlowitz soignait les animaux dans une grande isolée, près de **AVEZE**. Les habitants du village entendant mugir les vaches et voyant la porte fermée, entrèrent dans l'étable et trouvèrent le cadavre affreusement mutilé du vacher. Les Barbat sont eux-mêmes domestiques de ferme à Trizac. *Le Populaire*, 1934

## Un condamné à mort a été exécuté ce matin à Saint-Flour

IL EST MORT COURAGEUSEMENT

Saint-Flour, 12 février. — Léon Barbat, condamné à mort par la Cour d'assises du Cantal pour avoir assassiné le berger Karlowicz, au hameau du Clos-de-Simon, commune de **TRIZAC**, a été exécuté ce matin sur la place publique de Saint-Flour.

Après le réveil, le condamné, assisté par un aumônier et par son avocat M<sup>e</sup> Dulhac, du barreau d'Aurillac, a entendu la messe et accepta une cigarette et un verre de rhum.

Il marcha courageusement vers la machine fatale.

A 6 h. 32 exactement, justice était faite. 1935

**Mercredi 15  
au  
dimanche  
19 août**

# **EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES SUR TRIZAC AU TEMPS JADIS...**

Salle sous  
la mairie

**Entrée libre  
Gratuit**



Crédit photo : ROUSSEL

**FONDS JOUVE  
& PARTICULIERS**



Crédit photo : Fonds JOUVE

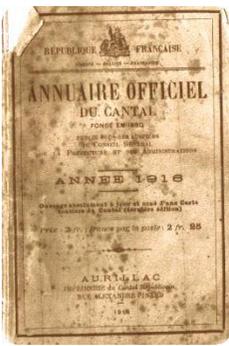


**EAC**  
Equipement Agricole Cantalien  
**COMBES**

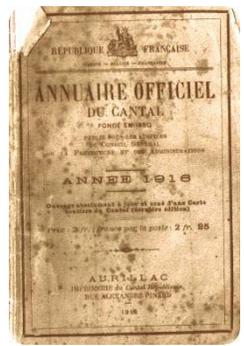
**NAUCELLES**  
04 71 48 85 85

**MAURIAC**  
04 71 40 09 01

**MAURS**  
04 71 45 05 03



# ANNUAIRE OFFICIEL DU CANTAL ANNEE 1916



Commerçants de Trizac

## COMMUNE DE TRIZAC

Aubergistes. — Bouchy, Becq, Ythier, Veyssier, Vve Chade-faux, Dumas.

Bouchers. — Chaudière, Veissier, Foret.

Boulangers. — Manat, Delcher, Méallet.

Bourrelrier. — Dumas.

Cafés. — Henri Bouchy, L. Bouchy, Besson, Chanut A., Vve Raynal, Dumas, Chau-let, Duc, Mlle Moulier, Sa-liège.

Coiffeurs. — Grimal, Jouve, Chaussade.

Cordonniers. — Dumas, Besson, Besson, Saliège.

Charron. — Bergeron.

Cie de Sapeurs-Pompiers. — Lieu'enant : Chaulet.

Epiciers. — Chanut Ant., Moulier Marie, Dumas, Veis-sier, Duc.

Forgerons — Delcher, Cha-defaux, Veissier.

Fromages. — Raymond-Salsac, Chanut, Descœur, Mathieu.

Merciers. — Chanut Ant., Chanut J.-Fr.

Meuniers. — Chaulet, Raoux.

Modistes. — Mlle Raynal, Vve Dupuy, Vve Delcher.

Pâtissier. — Chavaroche.

Presse à tome et à froma-ges. — Chancel.

Peintre. — Amblard.

Quincailliers. — Chanut, Ant., Duc Pierre.

Tabac. — L. Bouchy.

Receveur-bur. : L. Bouchy.

Tailleurs. — Salsac, Albes-sard époux Moulier, M<sup>lle</sup> Chau-let, Mme Chaulet.

Tissus. — Veuve Dupuy, Dumas-Vayssier, Méallet.

Vins en gros. — Bouchy, Chanut, Raymond Salsac,

Gros fermiers. — Raynal, de Laprades; Colombier, à Mancloux; Begon, de Fon-trouge; Colombier, à Chava-roche; Monteil Léon, à Trizac, Andrieu, à Cheyrouse.



**ATRIZAC, 50 ENFANTS OUBLIENT LE CAUCHEMAR DU 3 MARS**

### 3 mars 1942 : les usines Renault bombardées par la R.A.F.

Le 1<sup>er</sup> mars 1942, un groupe de la *Royal Air Force* britannique lance des milliers de tracts sur la ville de Boulogne-Billancourt : « Il y a quelques mois, nous avons annoncé notre intention de bombarder en France occupée les usines qui travaillent pour le compte d'Hitler. Nous savions d'avance que vous approuveriez cette décision. En France comme ailleurs, nos objectifs sont choisis d'après des renseignements précis. Nous viserons aussi exactement que possible, et nous connaissons notre affaire. Il y aura fatalement des bombes qui passeront à côté. Aidez-nous à éviter les pertes de vie françaises. Mettez-vous à l'abri ».

#### Ataquées par des ours

Une de ces dernières nuits, Mme Gally marchande de légumes à Bort, et sa revenaient en voiture de la foire de **Trizac** (Cantal) lorsque, à un détour de la route, elles furent assaillies par une bande de montreurs d'ours, qui les menacèrent de leurs couteaux ; mais ils avaient compté sans le chien de Mme Gally, qui défendit vaillamment sa maîtresse, en mordant à plusieurs reprises les bohémiens. Pendant que ses agresseurs luttèrent contre le chien, Mme Gally donna une impulsion vigoureuse au cheval qui détalait à toute vitesse.

Cette agression nocturne, qui aurait pu se terminer de façon tragique, prouve que les montreurs d'ours et autres bandes errantes continuent à terroriser les campagnes.



### Un incendie détruit six maisons

Aurillac, 24 juillet. — Un incendie dû à des causes inconnues a éclaté au bourg de **Trizac** dans un pâté de maisons couvertes de chaume.

Les pompiers de Mauriac et de Riom, mandés d'urgence, arrivèrent à limiter les dégâts du feu, qui menaçait de prendre de plus grandes proportions. Six maisons ont été complètement détruites.

*La Dépêche de l'Aube - 1923*



mecanics@laposte.net

0471681542

27 avenue augustin chauvet

15200 mauriac

**Vendredi  
17 août  
10 h 00**

## **CONFERENCE**

**Conférencier :**  
Francis HUMBERT

Salle des  
fêtes  
**Gratuit**

**Les sources du Cantal :  
de l'eau de pluie à l'eau de  
source**



**Sarl Boucherie BORNES**  
*Boucherie - Charcuterie - Traiteur  
Salaisons*

**Charcuterie Maison**  
*Viande de bœuf Salers*

4 pl. de la Mairie - 15400 Trizac  
04 71 78 60 89  
04 71 78 63 06

*Vente en ligne : [boucherie-bornes.fr](http://boucherie-bornes.fr)*



**Lac de Menet**  
VILLAGE VACANCES  
☆☆☆

**DÉCOUVREZ LA NATURE AU COEUR DE L'AUVERGNE !**

Réservez votre séjour en ligne dès maintenant sur :  
[www.village-vacances-auvergne-lacdemenet.com](http://www.village-vacances-auvergne-lacdemenet.com)  
Ou en scannant ce flashcode

Tél. : 06 42 04 85 37 - 04 71 67 97 66



## **La bobine en folie**

*Créations artisanales  
et retouches*

Sarouels (3 à 24 mois), bavoires, cagoules, snoods, sacs...

17 ROUTE DE RIOM ES MONTAGNES  
15400 TRIZAC

[Lafontelodie@yahoo.fr](mailto:Lafontelodie@yahoo.fr)  
 Labobineenfolie  
N°SIRET : 833353303 00013



**Tel: 06.65.72.66.92**

**Vendredi**  
**17 août**  
**11 h 30**

# ANIMATION

## Défilé équestre

animée par Gabriel DUMAS et Gérard MARTY

Départ  
rue du  
Centre



Crédit photo : Isabelle RAYNAL

Biscuiterie  
Artisanale

SARL  
RAYNAL  
HAUTIER

3, rue du Lavoir  
15400 TRIZAC

Tél./Fax : 04 71 78 60 55

Siren : 828 085 704



Spécialités Croquants  
et Carrés d'Auvergne Pur Beurre



**AUTOSECURITÉ**  
CONTRÔLE TECHNIQUE

Une marque du groupe SGS

**CONTROLE AUTO MALLET**

Rue du Cardinal Saliège  
15200 MAURIAC

04 71 68 29 92

www.autosecurite.com

Vous êtes tranquille

04 71 68 29 92

**Vendredi  
17 août  
13 h 45**

# CONFERENCE

**Conférencier : Pierre MOULIER**

Salle des  
fêtes

**Gratuit**

## **Croyances, légendes et traditions populaires du Cantal**

Comment vivaient les Cantaliens d'autrefois ? Comment se représentaient-ils le monde et leur environnement direct ?

Tour à tour sont explorés les « rites de passage » liés aux étapes de la vie, de la naissance à la mort, les fêtes cycliques attachées aux saisons, la vie religieuse populaire, ses croyances et ses coutumes parfois étranges, la médecine magico-religieuse des temps sans médicaments, les légendes naissant du paysage et de ses mystères, celles du drac facétieux, de la terrifiante chasse volante, des fées et du diable, les légendes liées à l'histoire et qui cherchent à donner un sens aux événements, le culte expressif et coloré des saints, enfin tout ce qui structurait la vie et la pensée des habitants du Cantal dans les siècles qui nous ont précédés. L'auteur a puisé à toutes les sources disponibles : ouvrages anciens et archives inédites, mais il a également mené l'enquête directement auprès de la population.

Pierre Moulier est professeur de philosophie au lycée de la Haute-Auvergne à Saint-Flour. Depuis une vingtaine d'années, il a publié plus de quinze d'ouvrages qui recensent, décrivent et permettent de comprendre le patrimoine cantalien dans sa diversité. Après les églises romanes, les croix de chemins, le patrimoine rural, ses recherches l'ont amené à s'interroger sur l'ethnologie de ce pays de montagne, trop longtemps négligée et trop souvent remplacée par une vision simpliste et réductrice du quotidien de nos ancêtres. *Croyances, légendes et traditions populaires du Cantal* s'attache à lever enfin le voile sur la réalité de la vie passée des paysans cantaliens, loin des généralités habituelles et des poncifs sur le « bon vieux temps ».





PNEUMATIQUES  
SUSPENSION  
GÉOMÉTRIE  
FREINAGE  
VIDANGE

**SARL VIZET PNEUS SERVICES**

TÉL. 04 71 68 03 00 / FAX 04 71 68 11 96  
Avenue Fernand Talandier 15200 MAURIAC  
vizet.pneu.services@wanadoo.fr

DEMANDEZ  À VOS PNEUS



**1<sup>o</sup> DU CHATEAU DE LA VEYSSIÈRES**  
situé commune de **TRIZAC**, canton de Riom-ès-Montagnes, arrondissement de Mauriac (Cantal), comprenant maison d'habitation, ferme, écuries, remises, cour, jardin, prés, terre et bois d'une contenance d'environ 9 hectares 54 ares 5 centiares.

Mise à prix, outre les charges..... 33,500 fr.

**2<sup>o</sup> D'UN MOULIN** dit le Moulin de la Veyssières, situé même commune de **TRIZAC**, d'un étang et de 38 pièces de terre, prés, bois, pâtures, d'une contenance d'environ 74 hectares 64 ares 89 centiares.

Mise à prix, outre les charges..... 170,000

Total des mises à prix..... 203,500 fr.

S'adresser pour les renseignements :  
A Mauriac : à M<sup>e</sup> LAPEYRE, avoué ;  
A Versailles (Seine-et-Oise) : à M<sup>e</sup> RAMEAUX, avoué.

Le Moniteur 1866

L'élection de dimanche dernier, dans l'arrondissement de Mauriac (Cantal), a donné lieu à une grave collision entre la gendarmerie et une partie de la population de la commune de **TRIZAC**. Des rixes s'étant produites entre électeurs, la gendarmerie était intervenue pour rétablir l'ordre; elle a été grossièrement insultée et le brigadier qui commandait a été maltraité. Les gendarmes ont dû, pour se défendre, faire acte de vigueur : un émeutier a reçu deux balles de revolver dans le corps.

La justice s'est transportée sur les lieux accompagnée de cinq gendarmes des brigades de Mauriac. 1877

**Librairie Presse Papeterie  
CHAUMEIL**



Place de la Mairie - Riom-ès-Montagnes - 04 71 78 01 27  
CDs Editions FREMEAUX et musique TRAD



: Librairie Presse Chaumeil



**L'Enchanté**  
Jouets - Cadeaux

**15400 RIOM-ES-MONTAGNES**  
Tél. 04 71 78 24 55

**MORTE DANS LE TRAIN**

Mauriac, 3 janvier.  
Ce matin, à six heures, à l'arrivée au gare de Riom-ès-Montagne, de l'express 120, de Paris à Béziers par Neussargues, les employés de la compagnie ont découvert, dans un compartiment de 3<sup>e</sup> classe, le cadavre d'une jeune femme, Mme Marie Fournier, âgée de vingt-sept ans, propriétaire à Lachassagne, commune de **TRIZAC**.

On croit que la malheureuse, qui venait de subir une opération à Paris, est morte des suites de ce traitement en cours de route. *Le Petit Parisien, 1913*

**Vendredi**  
**17 août**  
**15 h 30**

Salle des  
fêtes

**Gratuit**

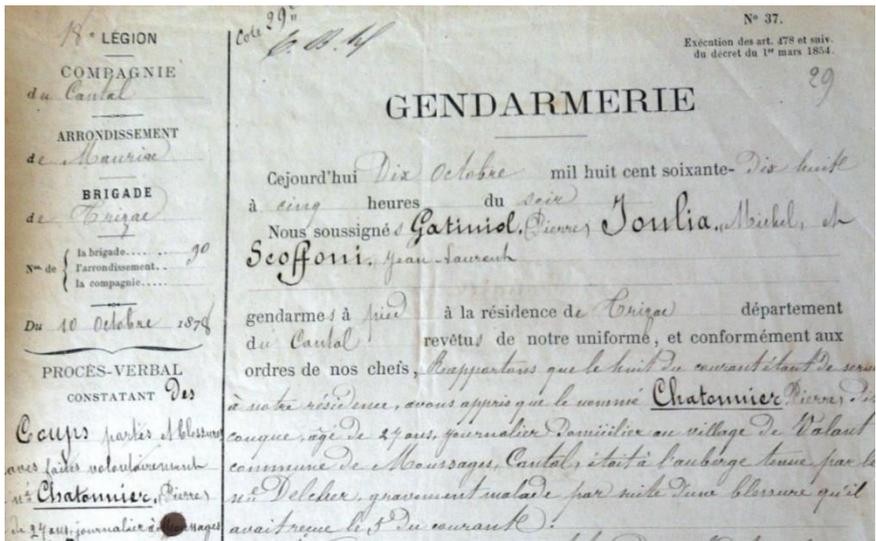
# CONFERENCE

Conférencier : Christian ESTEVE

## Trizac la violente ? Trizac la religieuse ?

Si l'image d'une communauté en proie à des accès de colère, sinon de violence, est bien connue, celle d'une commune donnant foison de prêtres au XIXème siècle l'est moins.

La seconde est bel et bien une réalité, mais la première reste à vérifier à l'épreuve des faits. La seule présence d'une gendarmerie pendant 130 ans ne peut suffire à l'attester. Dans sa conférence du vendredi 17 août, Christian Estève tentera de faire la part du vrai et du mythe, tout en mettant l'accent sur cette double particularité socio-religieuse.



# Le XV400

## BAR - SNACK



[www.bar-lexv400.fr](http://www.bar-lexv400.fr)



Soirées à thèmes  
Concerts

**Trizac - 04 71 40 93 83**

**Vendredi  
17 août  
17 h 30**

## **CONCERT**

par EUROTRIO

Eglise  
Saint-Beauzire

**10,00 €**

**Première partie :** Chopin, Mozart, Gluck, Debussy,  
Massenet, Vittorio Monti

**Seconde partie :** Bach, Schubert, Tchaïkovski,  
Saint-Saëns

**Musiciens :**

Tatiana Walisiak, *flûte traversière*  
Raphaël Mata, *guitare classique*  
Thomas Van de Velde, *violoncelle*



**Vendredi  
17 août  
Journée**

## **RENCONTRES**

**Avec les auteurs et les associations de la Haute Auvergne**

Denis LANGLOIS, auteur ; Jean-Louis MAURE, auteur ; EIVLYS Editions ; Chantal DUPUY-DUNIER, auteur ; LA MERIDIENNE DU MONDE RURAL ; APROGEMERE ; Marie BAZIN, artiste auteure ; LES AMIS DE MARIE-AIMEE MERAVILLE ; MAIADE Editions ; Michèle et Christian ARMANET, auteurs ; Serge MAZIERE, auteur ; Yveline DAVID, auteur ; PHOTO CLUB GENTIANE ; Madeleine MOREZ, artiste peintre



**18 h 00 :**  
**Marché du Terroir  
et de l'Artisanat**  
*Restauration sur place*



**Automne  
2018**

## **INAUGURATION Concert**

Chapelle de  
Lieuchy

Inauguration à l'occasion de la  
restauration du retable de la  
chapelle de Lieuchy



# RECENSEMENTS DE LA POPULATION

NOMBRE		
DE MAISONS.	DE MÉNAGES.	D'INDIVIDUS.
342	394	1717

Il n'y a pas lieu de s'attacher à la différence que présenteraient ces chiffres avec les totaux de la liste nominative des habitants, puisque les chiffres ci-dessus s'appliquent à la population présente recensée le 24 mars, et les autres à la population résidente.

**1901**

NOMBRE		
DE MAISONS.	DE MÉNAGES.	D'INDIVIDUS.
328	404	1826

Il n'y a pas lieu de s'attacher à la différence que présenteraient ces chiffres avec les totaux de la liste nominative des habitants, puisque les chiffres ci-dessus s'appliquent à la population présente recensée le 24 mars, et les autres à la population résidente.

**1906**

NOMBRE		
DE MAISONS	DE MÉNAGES	D'INDIVIDUS
367	368	1730

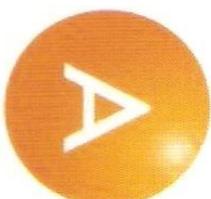
Il n'y a pas lieu de s'attacher à la différence que présenteraient ces chiffres avec les totaux de la liste nominative des habitants, puisque les chiffres ci-dessus s'appliquent à la population présente recensée le 5 mars, et les autres à la population résidente.

**1921**

NOMBRE		
DE MAISONS.	DE MÉNAGES.	D'INDIVIDUS.
366	385	1389

Il n'y a pas lieu de s'attacher à la différence que présenteraient ces chiffres avec les totaux de la liste nominative des habitants, puisque les chiffres ci-dessus s'appliquent à la population présente recensée le 7 mars, et les autres à la population résidente.

**1926**



# RECENSEMENTS (suite)

Population agglomérée au chef-lieu (1 <sup>re</sup> section du cadre A ci-contre) . . . . .	650
Population éparse (2 <sup>e</sup> section du cadre A) . . . . .	873
Population municipale . . . . .	1523
(Total du cadre A) . . . . .	1523
Population comptée à part conformément à l'article 2 du décret du 31 octobre 1930 (Total du cadre B ci-dessus) . . . . .	9
TOTAL GÉNÉRAL de la population de la commune . . . . .	1532
Dont :   présents le jour du recensement . . . . .	1317
absents le jour du recensement . . . . .	221

**1931**

Population agglomérée au chef-lieu (1 <sup>re</sup> section du cadre A ci-contre) . . . . .	697
Population éparse (2 <sup>e</sup> section du cadre A) . . . . .	821
Population municipale . . . . .	1518
(Total du cadre A) . . . . .	1518
Population comptée à part conformément à l'article 2 du décret du 14 décembre 1935 (Total du cadre B ci-dessus) . . . . .	6
TOTAL GÉNÉRAL de la population de la commune . . . . .	1524
Dont :   présents le jour du recensement . . . . .	1306
absents le jour du recensement . . . . .	218

**1936**



*Boulangerie Pâtisserie*  
**"Aux Délices"**

**15400 Trizac**  
**Tél. 04 71 78 60 32**

**Géraud ANTIGNAC**

## INCENDIE D'UN VILLAGE



Nous avons annoncé, d'après une dépêche télégraphique, l'incendie du village de **Trizac**, dans le Cantal.

Le *Conciliateur de Mauriac* nous apporte des détails navrants sur ce sinistre :

Un de ces incendies comme il s'en rencontre à peine une fois par siècle dans un département, a détruit, le 24 décembre dernier, une grande partie du bourg de Trizac.

29 maisons, 2 écuries, 15 granges remplies de récoltes, en tout 46 bâtiments, sont littéralement réduits en cendres. Pas une poutre n'a pu être sauvée, pas un pignon ne peut servir à appuyer une nouvelle construction ; pas un meuble n'a été arraché au fleau dévastateur. On évalue à 53.000 fr. la valeur des objets mobiliers anéantis, et à environ 140.000 fr. la valeur des immeubles qui ont été la proie des flammes.

Trois bâtiments seulement étaient assurés, et pour une valeur bien inférieure à la valeur de la perte.

Et dire que c'est un cochon qui, d'après la rumeur publique, est la cause de cet immense malheur, un cochon que son propriétaire a jugé à propos de faire flamber dans la cheminée d'une maison.

Une flammèche de paille, poussée par le vent, serait allée tomber sur un toit de chaume, lequel a été immédiatement enflammé.

C'était à midi et demi que l'immonde animal flambait. Dix minutes plus tard, vingt bâtiments prennent feu à la fois. Le vent avait une intensité si forte, que trois granges situées au delà du ruisseau, à une distance de plus de 200 mètres, ont été incendiées quelques secondes avant que le feu se communiquât aux toits de la première maison brûlée.

Cependant, à cette heure-là même, M. Raoul ne pouvait, sans se brûler, passer devant le mur de sa grange, située à plus d'un demi-kilomètre de Trizac.

Quelle devait être l'intensité de la chaleur à quatre mètres du foyer, et comment ces hommes audacieux ne se sont-ils pas brûlés ?

A peine étaient-ils rentrés dans la maison qu'un énorme contrevent s'enflammait. Pas de place, pas de hache, pas moyen de prendre le contrevent pour le faire sortir de ses gonds, et pourtant la flamme léchait déjà les poutrelles du toit. Les deux hommes se regardaient, atterrés, impuissants. Un frère des écoles chrétiennes, véritable hercule sous une frêle apparence ; sa rue sur l'obstacle et de son poing fermé, fait céder les deux gonds l'un après l'autre.

Le même frère, quelques instants plus tard, arr-

Doux jeunes hommes qui se trouvaient à une très faible distance du premier bâtiment atteint, et qui se précipitaient pour apporter du secours, sont arrivés juste au moment où le toit s'effondrait et entraînait dans sa chute le plafond du rez-de-chaussée.

On a été un instant dans une inquiétude mortelle. Une mère ne retrouvait pas son enfant.

Après avoir fouillé toutes les maisons embrasées dans lesquelles il était encore humainement possible d'entrer, on a retrouvé l'enfant caché derrière une armoire.

Trois ou quatre moutons entêtés se sont seuls obstinés à ne pas vouloir sortir, malgré les plus pressantes instances. Les vaches et les vœux ont pu être détachés et se sont entés à travers les prés. Ce devait être un spectacle étonnant et triste que celui de ce bétail fuyant à travers les rues embrasées et au milieu de tous ces malheureux plongés dans la coelération.

Douze heures durant, les habitants seuls, aidés par la brigade de gendarmerie de Riom, qui s'était rendue à Trizac au premier appel, ont lutté avec rage contre la rage de l'incendie.

Ne pouvant sauver les maisons couvertes en chaume qui se trouvaient dans le vent, ils ont étendu des draps mouillés sur les chaumes voisins et ont inondé les toits et les embrasures des maisons recouvertes en pierres. Deux de ces dernières maisons seulement ont été détruites.

Trois fois le feu a pris à la maison Chalvignac, trois fois il a été vaincu par l'obstination de ceux qui la défendaient. Une petite baraque en planches, adossée à la maison à quatre mètres au plus d'une grange entièrement embrasée, commençait à pétiler. Deux hommes, armés de barres de bois, ont volé sur la baraque, l'ont démolie en un instant et ont jeté les débris au milieu de la grange enflammée.

chât à l'incendie une maison voisine dont le toit, pris à revers et par-dessous, semblait complètement embrasé.

Le frère, aidé d'un seul homme, de M. Raoul de Chavaroche, je l'évois, monte sur le toit ; arrache avec ses mains les tuiles brûlantes, puis les douelles enflammées, et, sans s'occuper du brasier ardent qui était béant au-dessous de lui, s'engage sous les poutres en feu qui pouvaient céder sous son poids ou glisser sous ses pieds, et parvient, à force de patience et de sang-froid, à arrêter les progrès du feu.

Tout un quartier doit l'existence à ce brave frère.

La maison couverte en tuiles qui il a sauvée a protégé un misérable chaumière qui eût communiqué infailliblement le feu aux maisons voisines, toutes couvertes en chaume.

Dès que la nouvelle du sinistre a été connue à Mauriac, le sous-préfet, le procureur de la République, le lieutenant de gendarmerie, le commissaire de police, l'ingénieur des ponts et chaussées et une douzaine de personnes de bonne volonté, se sont dirigés en toute hâte sur Trizac. Une pompe a été chargée sur le chariot de M. Lafarge, brasseur.

Lorsque ces secours sont arrivés, il était minuit et l'œuvre de destruction était accomplie. On a dû borner tous les efforts à noyer les décombres enflammés qui présentaient encore un danger sérieux, grâce à l'intensité persistante du vent.

Trizac offrait, à minuit, un spectacle navrant. Les hommes, harassés de fatigue, erraient silencieux et sombres aux abords de leurs maisons brûlées. Les femmes se lamentaient ; les enfants, déguenillés et tout couverts d'eau boueuse, grolotaient le long des murs. L'église était encombrée de meubles de toute espèce. Les petits enfants dormaient paisiblement, alignés dans leurs berceaux, sous une des nefs

## ANTIQUITES

Achat vente  
Curiosités du XVème au XVIIIème siècles



Lionel TRAZIT

TRIZAC

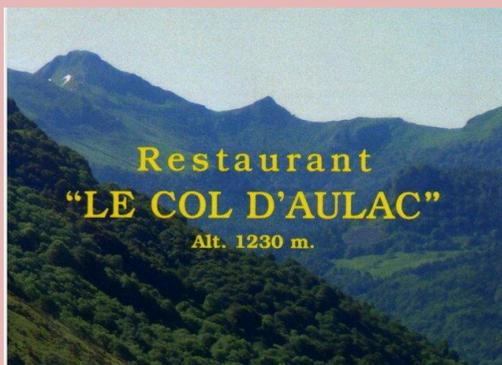
Contact : 06.03.99.94.51 - lioneltrazit@orange.fr



**Auberge  
l'Amandine**

CUISINE SOIGNÉE  
PLATS A EMPORTER  
CHAMBRES

Tel. **04 71 78 02 83**



**Restaurant  
"LE COL D'AULAC"**

Alt. 1230 m.

**Laurence et Hervé LATOURNERIE**  
Col d'Aulac - 15380 LE VAULMIER  
Restaurant 04 71 69 52 40 - Domicile 04 71 78 62 82



**TAXI DE LAVIALLE**

Nathalie DELCHET & Aurélie ASTIER

15200 LE VIGÉAN

04 71 69 16 02 LE VIGÉAN - LE FALGOUX  
04 71 78 60 62 ANGLARDS DE SALERS - TRIZAC

## Les radicaux et les gendarmes

Au fur et à mesure que les détails nous arrivent, nous continuons à tenir nos lecteurs au courant des hauts faits des radicaux contre les gendarmes.

Le soir des élections du 4 novembre, un gendarme de la brigade d'Evian (Haute-Savoie), est envoyé pour rapporter les résultats électoraux d'une des communes voisines. A son retour, il est assailli à coups de pierres par des individus embusqués derrière une haie. L'une de ces pierres l'atteint au front. Il tire alors son revolver et fait feu sur les assaillants, qui s'enfuient. On n'a pu encore les retrouver.

Dans la commune de **Trizac** (arrondissement de Mauriac (Cantal), une scène tumultueuse suivie d'effusion de sang a eu lieu à neuf heures du soir. Le brigadier Vernet et le gendarme Lôme, de la brigade de **Trizac** de service dans cette commune, avaient procédé à l'arrestation d'un ivrogne dont les propos étaient de nature à troubler l'ordre public. Ils furent suivis et accompagnés d'individus surexcités qui demandaient, en proférant des menaces, la mise en liberté du prisonnier. Les gendarmes, fidèles à leur consigne, firent leur devoir et entraînèrent, malgré les tentatives faites pour le délivrer, leur prisonnier, qui vociférait des injures grossières contre la gendarmerie, dans la direction de la caserne de **Trizac**. La foule devenant de plus en plus menaçante, le brigadier lui fit connaître que force devait rester à la loi. Il lui fut répondu par des menaces et des injures, suivies bientôt de voies de fait. Il fut insulté, frappé violemment à trois reprises différentes à coups de pierre sur la tête et sur le visage par un individu qu'il ne put reconnaître à cause de l'obscurité qui régnait, et désarmé de son épée. Pour se dégager, les gendarmes font feu et deux individus sont blessés.

A Griey-sur-Isera, dans le département de la Savoie, les gendarmes sont réveillés au milieu de la nuit par trois individus qui crient sous leurs fenêtres : « Canailles, v... !, ils ne descendront pas ; les temps sont changés. Nous sommes les maîtres. » Un des gendarmes descend et invite ces insulteurs à se retirer. Ils s'y refusent, et comme il veut mettre l'un d'eux en état d'arrestation, les deux autres se jettent sur lui et le terrassent. Le brigadier descend, s'efforce, sans y parvenir, de dégager son camarade ; et, comme les assaillants appellent de leur côté à l'aide et qu'il craint de voir arriver du renfort, il fait feu. L'un des assaillants tombe mortellement blessé.

Des nouveaux renseignements nous sont annoncés, et nous en ferons part à nos lecteurs. Mais comme les radicaux semblent se préparer à nous rendre la République aimable !

Du 1<sup>er</sup> au  
11 novembre

# EXPOSITION-COMMEMORATION

Centenaire de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale :  
« Trizac dans la Grande Guerre »

Salle sous la  
mairie  
**Entrée libre  
Gratuit**

**Inauguration  
le  
1<sup>er</sup> novembre**

Salle sous la  
mairie



*Aux Rendez-vous des Chasseurs*  
**BAR - RESTAURANT**

**Jacky Ciet - 15400 TRIZAC**  
**Tél. 04 71 78 61 31**  
SIRET 412 281 263 00019

Reproduction interdite - JULES TRIZAC - 04 71 69 74 46

[DES CORRESPONDANTS PARTICULIERS DU « MATIN »]  
CANTAL. — **TRIZAC**. — M. Robert de Ceyrouse, 73 ans, est trouvé inanimé sur la route et succombe peu après. On croit qu'il a été renversé par une auto dont le conducteur s'est enfui.

# SARL **BERGHEAUD** T.P.

**Terrassement - Goudronnage**  
**Enrobé à chaud - VRD**

Bd Pasteur - 15200 MAURIAC - Tél. 04 71 68 07 81

Mail : jean-pierre@bergheaud.com - Fax 04 71 68 26 90

Agence de Soursac : Tél. 05 55 27 59 99

## au pain paillasse

boulangerie - pâtisserie, sandwicherie

04 73 37 38 28

boulangerie - pâtisserie :

27 rue du cheval blanc clermont ferrand

sandwicherie :

31 bis rue des gras clermont ferrand

### Neige — Crues — Accidents mortels

Aurillac, 5 janvier.

Il faut remonter à dix ans pour trouver un hiver aussi rigoureux. Des froids de 20 degrés sont constatés sur différents points. Toutes les rivières sont gelées. La circulation est interrompue sur les hauts plateaux. Près des ruines, on a découvert le cadavre d'une jeune fille qui n'a pas été reconnue. Le facteur Valentin, de **Trizac**, pris au milieu, d'une tourmente, tombe près du village et est relevé mourant. On signale d'autres victimes.

*L'Univers* 1914

**Dimanche**  
**23 décembre**  
**17 h 00**

# CONCERT

Concert de Noël avec le Chœur des Gentianes

Eglise  
saint-Beauzire

**10,00 €**

A l'issue du  
concert,  
vin chaud offert  
par l'ATP



# SARL ECO-SOLAIRE



## Panneaux solaires photovoltaïques

**Boulevard Pasteur - 15200 MAURIAC**

**Tél : 04/71/40/42/34 - 06/45/73/80/94**

Email : [sarleco.solaire@orange.fr](mailto:sarleco.solaire@orange.fr)



# TAXI WILLY

Transport de malades assés  
Conventionnés sécurité sociale et mutuelle

• Colis express  
• Transport scolaire

**05 55 96 00 20**

85, avenue Gambetta  
19110 BORT LES ORGUES



**ENT. Lacombe**  
Riom-ès-Montagnes - Trizac

12 rue du Cap. A. Marche  
Tél. **04 71 78 19 88**  
Fax : 04 71 78 19 90

- TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
- TERRASSEMENT
- DÉMOLITION
- ASSAINISSEMENT
- CANALISATION
- ESPACES VERTS ET SPORTIFS

**GROUPPAUTO** **TOP GARAGE** **DERBI** **STIHL** **ZENORAH** **YAMAHA**

**GARAGE du CHAMP de FOIRE**  
**Ets Chaumeil**  
*Réparations toutes marques*  
*Ventes neufs et occasions*  
*Dépannage - Location matériel*

Tél. **04 71 78 02 64** - Fax 04 71 78 21 87  
**15400 RIOM-ès-MONTAGNES**

[garagechaumeil@wanadoo.fr](mailto:garagechaumeil@wanadoo.fr)



**BRICO PRO**

*SI PRO, SI PROCHE*

**ETS FABRE**

Rue du Docteur Emile Chavialle

**15200 MAURIAC**

Tél. 04 71 68 06 72 - Fax 04 71 68 00 48



*De Riom gare à Trizac*

Départ de Riom gare 5 h. 50 m., 1 h. 20 s., arrivée à Trizac 7 h. 20 m., 2 h. 50 s. — Départ de Trizac 8 h. 40 m., 3 h. 30 s., arrivée à Riom 9 h. 40 m., 5 h. s.



LACOMBE  
Hlacombe15@aol.com

**GENTIANE  
CONSTRUCTION**

Neuf, rénovation, bâtiment agricole,  
ravalement de façades et isolation par  
l'exterieur

Roches hautes 15400 Riom es  
montagnes

Tel:0471780502  
Por:0699332706

# Les Hauvergnales

[leshauvergnales@gmail.com](mailto:leshauvergnales@gmail.com)

Contact : 06.03.99.94.51

[www.les-hauvergnales.com](http://www.les-hauvergnales.com)

&

## **l'Association Trizacoise du Patrimoine**

*Vous remerciant de votre visite,  
de votre participation, de vos talents...  
et vous donnant rendez-vous  
pour une prochaine édition...*

